

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 29

Artikel: Lo syndiquo et lè z'épenatsès
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment notable dans le caractère et les mœurs de Charlot. Il travailla plus régulièrement, fut presque docile et ne parla plus jamais totalement à la petite Laïde. Mais, chose curieuse, à mesure que les mois et même les années passèrent, il sembla devenir, vis-à-vis d'elle, d'une timidité qui amusait fort le grossier.

(La fin au prochain n°méro).

Sur la Riponne.

L'on entend parfois sur les foires des poses vraiment curieuses. Il y a quelques années, je me trouvais sur la place la Riponne, à Lausanne, lorsque mon attention fut attirée par un groupe qui était formé autour d'un de ces industriels ambulants, monté sur un tréteau coiffé d'une casquette de jockey rouge et blanche. Je m'approchai. C'était un marchand d'habits ou plutôt vieux fonds de magasins, qui, à tue-tête et avec une loquacité sans exemple, offrait à endosser sa marchandise à nombreux badauds attentifs à ses vêtements. Plusieurs fois l'idée m'était venue derrière un de ces boniments, et cette fois, grâce à la sténographie Dupuyé, ne fut facile d'avoir ce chef-d'œuvre, qui amusera peut-être un instant vos heures. Le voici :

Allons, tenez, Messieurs, voilà une véritable occasion, un bon marché sans précédent, voici un paletot sortant de chez un des premiers tailleur du boudoir des Italiens, très bien fait, très en confectionné, n'ayant jamais servi que de 7 à 800 fois : il est facile de voir que ce que j'annonce est la vérité, car vous savez comme moi, Messieurs, qu'un paletot commence toujours à se déchirer sous les coudes, au bout des manches, aux emmanchures et aux boutonnières, eh ! bien, regardez-le, il est frais comme neuf, pas une tache ! On peut se mettre sur le dos, de confiance, je ne vous vendrai pas à la chandelle de résine, et en plein jour ; il ne sort ni de l'ospice, ni de la morgue ; touchez-en offre, voyez comme elle est moelleuse !

Et ce magnifique vêtement, il sera du combien ?... Tenez 20 francs ! Non, j'ai dit 20 francs, un louis. A qui pour 20 francs ? Tenez 19, 18, 17, 16, 15 francs : heureux celui qui en profitera. J'dit 15 fr. : allons, haut les mains !... Pour d'amateurs ? Pas encore vendu ? Mais à ce prix-là !... Faut-il donc que je vous vole ? C'est honteux, regardez-moi la coupe de cet habit-là ; il est à la dernière mode, ça va comme un gant pour le clerc d'avoué, pour un jeune godelu, voulant faire une déclaration à sa femme et tendre, ou pour aller à la noce son papa ou de sa maman ; mais, ça frémira, prenez-le donc et examinez-le, il ne vous mordra pas.

Allons, 15 fr., à qui ? personne ne dit non ! Vous n'avez donc pas le sou dans

vos poches, coeurs sans âmes ? J'ai dit 15 fr. : Eh bien ! tenez, 14, 13, 12, 11, tenez, 10 fr. !... J'en rougis... Comment, pas encore !

» Quoi ! il n'y a pas dans la société un Auvergnat qui voudrait me l'acheter 4 fr. en mettant 5 fr. dans une des poches ?... Tenez, je ne veux pas le remballer, il sera vendu, combien ! Je veux encore diminuer quelque chose. Tenez, 4 fr., 3 fr. 50, 3 fr... Rien, personne ! Tenez, 59, 58, 57, 56, 55, 54, 53, 52, 51, 50 sous !... tenez, 40 sous !... celui qui l'achètera 40 sous, je lui fais une affaire, j'enveloppe le paletot dans une belle feuille de papier blanc, je l'attache avec une ficelle ; en rentrant chez lui, il mettra le paletot sur son dos, avec la ficelle il fera des jarretières ou des bretelles, avec la feuille de papier, il fera ce qu'il voudra, mais je le vends 40 sous !... à vous, Monsieur... vendu ! »

Aigle, 25 juin 1892. C. T.

Lo syndiquo et le z'épenatsès.

Quand on va à la pinta à Bijou et qu'on démande un demi-litre et trai verro, Bijou vo z'apporté la botolhie de na man, et dè l'autra, le trai verro que tint bliossi avoué sè dâi que l'a fourrâ dedein, que cein n'est pas adé tant ragaotteint, kâ sè dâi lài laissoent soveint la marqua ; mâ que volliâi-vo ! c'est la moudo, et per tsi no on est pas tant dolliet,

Dein le pintès dè velès, cein ne va pas dinsè ; on vo z'apporté le verro su on pliafeu ein toûla, coumeint onna folhie à tâtra, ào bin su on assiéta, que cein est plie honnêto, et on dit mémalement que se vo démandâ dâi cigarès ào bin s'on a onna lettore por vo, on vo cein met su on pliat po vo lo teindrè.

Lo syndiquo Brelin avâi dû allâ on dzo pè Lozena avoué on municipau po dâi z'afférés dè la coumouna et l'aviont étâ dinâ à l'hôtet dâo Grand-Pont, que sè trâovè découtè ellia balla pouponna ào razârè que restâ à man drâite quand on va preindrè lo trein. Cé pourro syndiquo est tant bornican que l'est quasu novieint, que cein est rudo eimbéteint quand on ne vâi pas bé coumeint faut. Mais tôt parâi c'est on crâno syndiquo.

Don, quand l'ont z'u coumeinci à dinâ et que l'on z'u medzi la soupa, lo bouli et lo ruti, ion dâi sommeiller apporté ào syndiquo, su on pliat, onna dépêche dâo télégraphe, dâo greffier dè la municipalité, po oquîè dè presseint. Lo syndiquo que vâi qu'on lài teind on pliat, sè peinsè ein li-mémo que l'est onna séconde rachon dè ruti et fâ ào sommeiller :

— Grand maci, n'ein vu rein.

— Mâ, repond lo sommeiller, preni adé, l'est onna...

— Na vo dio, n'ein vu pas mé, fe lo

syndiquo ein lài faseint lo signo de s'ein allâ.

— C'est onna dépêche, syndiquo, lài fâ lo municipau qu'êtâi achetâ dè l'autre coté dè la trablia.

— Ah ha ! c'est on autre afférè, fâ lo syndiquo et l'allondzè lo bré ein sè revereint po preindrè la dépêche ; mâ à l'avi que la vâo eimpougni, on autre sommeiller arrevâvè ovoué on pliat d'épenatsès et lo pourro syndiquo que crâi que l'est adé lo mémo, eimpougnè, à la pliace dè la dépêche, on eimbottâ dè cllião tsancrés d'épenatsès totès tsaudâs, que l'ein a z'u la man tot eimbar douffâie, que c'êtâi portant foteint po cé brâvo syndiquo, kâ on n'âmè pas que no z'arrevâi dinsè dâi farcès per devant lo mondo.

Gibbon et Voltaire.

ANECDOTE.

C'était en 1776. L'historien Gibbon habitait Lausanne, et il était en correspondance avec Voltaire. Ils ne s'étaient jamais vus et ne se connaissaient que par lettres. Gibbon, choqué de ce que Voltaire avait dit de lui dans ses écrits, fit une satire, dans laquelle il peignait le poète comme un homme turbulent, haineux, emporté. Voltaire répondit par une caricature, représentant Gibbon comme un nain, le ventre gros, le visage difforme, Falstaff enté sur Quasimodo. À dater de ce moment, les deux écrivains cessèrent toute correspondance.

Quelque temps plus tard, Gibbon vint à Genève, et alla voir Tronchin, l'ami de Voltaire. — Voltaire se moque de ma tournure, dit l'historien, mais je veux aller à Ferney juger s'il est plus beau que moi !

Tronchin rapporta ce propos à Voltaire. Deux jours après, Gibbon arrive à Ferney et demande à voir le poète. Mais la consigne était donnée : Voltaire avait dit à Mme Denis : « Vous aurez toutes sortes d'attentions pour cet Anglais, c'est un homme d'un grand mérite, et que j'estime beaucoup ; mais je ne veux pas qu'il me voie... Il doit repartir comme il est venu.

Madame Denis reçut donc fort bien Gibbon. Lorsque celui-ci fut installé au salon et qu'il eut appris que Voltaire ne voulait pas le voir, il prit place au fauteuil et s'écria :

— Je suis venu pour le voir... S'il ne veut pas se montrer, je ne veux pas m'en aller... je reste.

Il renvoya ses domestiques et sa voiture, et s'installa. La nuit vint, il fallut lui donner une chambre. Il mangea avec les dames de la maison, tandis que Voltaire s'enfermait dans son cabinet. Le lendemain, ce fut la même obstination. Le surlendemain, on lui fit entendre à